

## Budget 2017

Suite au rapport d'orientation budgétaire soutenu pendant le conseil municipal, les grands axes du budget pour l'année 2017 se dessinent. La Ville consolide ses recettes, maîtrise ses dépenses de fonctionnement et conserve un niveau d'investissement soutenu, malgré un contexte budgétaire tendu.

### Ambitions locales fortes malgré un contexte national contraignant

En 2017, l'effet ciseaux qui s'explique par la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses de fonctionnement va s'accroître, notamment en raison de la poursuite de la **baisse massive des dotations de l'État** (- 45 % pour la ville depuis 2013) et le maintien des charges de péréquations.



Malgré ce contexte, Saint-Germain-en-Laye conserve une ambition forte en phase avec les engagements électoraux. L'objectif étant de garantir un territoire inscrit dans la **dynamique du Grand Paris**, une ville internationale et universitaire et une **commune créatrice d'activités**.

### Un niveau d'investissement élevé

La Ville confirme sa **politique d'investissement ambitieuse avec 18 millions d'euros investis en 2017** et près de 80 millions d'ici 2020. Le but étant de moderniser le patrimoine municipal et de préserver le cadre urbain.

### Des recettes consolidées

**Aucune hausse de la fiscalité** communale n'est envisagée pour 2017. Avec un taux de taxe d'habitation inférieur de 12 points à la moyenne nationale et un taux de taxe foncière inférieur de 11 points, **la fiscalité de Saint-Germain-en-Laye se maintient très en deçà des taux nationaux**.

Dans une logique d'optimisation du patrimoine immobilier, la Ville poursuivra en 2017 des **cessions d'actifs immobiliers**. Ces ventes contribuent à maîtriser les frais de fonctionnement par la diminution du nombre de bâtiments appartenant à la Ville et génèrent des recettes importantes.



**L'endettement restera faible et maîtrisé**. Au 1er janvier 2017, l'encours de la dette du budget principal de la Ville s'établira à 19,1 M€. Le poids de la dette sur les recettes de fonctionnement ne représente que 29 %, contre 75 % pour les villes de taille comparable.

### Les dépenses maîtrisées

Depuis de nombreuses années, la Ville s'impose la maîtrise des dépenses via la mise en œuvre d'une **revue générale des politiques publiques**. En 2017, le budget de fonctionnement diminuera à nouveau grâce à une **baisse d'au moins 1 % des dépenses des services**.

L'effort se porte également sur la **masse salariale déjà comparativement faible** à Saint-Germain-en-Laye puisqu'elle ne représente que 48 % des coûts de fonctionnement, contre 56 % pour les communes de taille comparable. La réorganisation des services de la Ville se traduira en 2017 par une diminution nette de 2,5 postes et la maîtrise des coûts salariaux avec une hausse de la masse salariale de seulement 0,2 %.

### Le Plan local d'urbanisme révisé

La révision du Plan local d'urbanisme prescrite en 2015 permettra l'amélioration de la qualité de vie des Saint-Germainois et définira la place de la ville dans la dynamique du Grand Paris. Dans ce cadre, le renouvellement urbain se poursuivra en 2017 dans un contexte de pénurie du foncier disponible.

21/12  
2016



#### CONTACTS

##### Attaché de presse

Timothé POULAIN

timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 81

##### Responsable de la communication

Nathalie GREGOIRE

nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 83